

Mouvement du personnel – Rentrée scolaire 2026
RECENSEMENT des SERVICES

Formulaire n°2

A retourner dûment complété (même si état « néant ») à
DDEC POITIERS, emploi 1^{er} degré, 36 Bd Anatole France, 86000 POITIERS
 Et par mail à : accueil@ec-poitou-charentes.fr
POUR LE MARDI 3 MARS 2026

**JOINDRE A CET ENVOI LES
FICHES INDIVIDUELLES
RENSEIGNEES PAR CHAQUE
ENSEIGNANT
ainsi que son AGS**

Département : 16 17 79 86

Ecole :

Commune :

Nom du chef d'établissement :

Organisation prévue pour la prochaine année scolaire : 4 jours

4 jours 1/2

1- Enseignant(s) quittant l'école ou libérant une quotité de service*

* dans le cadre d'un temps partiel autorisé ou d'une demande de disponibilité

Nom	Prénom	Classe actuelle	Quotité horaire de service actuelle	Quotité horaire de service libérée suite au départ

2- Enseignant(s) susceptible(s) de quitter l'école

Nom	Prénom	Classe actuelle	Quotité horaire de service actuelle	Quotité horaire de service libérée suite au départ

3- Enseignant(s) libérant provisoirement ** un service à la rentrée scolaire 2025

** service protégé : congé longue maladie (CLM), congé de longue durée (CLD), congé parental ou disponibilité pour élever un enfant de moins de 8 ans, changement d'échelle de rémunération...

Nom	Prénom	Classe actuelle	Quotité horaire de service actuelle	Motif du départ	Quotité horaire de service libérée suite au départ

4- Enseignant(s) perdant son poste si une fermeture de classe est prévue au sein de l'école

Transmettre au Président de la CIDE le procès-verbal de la consultation du CSE (le cas échéant) ou à défaut celui de la concertation désignant le maître en perte d'emploi (cf. article 10 de l'accord sur l'organisation de l'emploi)

Nom	Prénom	Classe actuelle	Quotité horaire de service actuelle

5- Récapitulatif des services à inscrire au mouvement après une éventuelle réorganisation interne (y compris décharges de direction, services ASH dont le titulaire n'est pas diplômé, services occupés par un stagiaire, services non pourvus à l'issue du dernier mouvement**)**

Quotité horaire (en %)	Vacant (indiquer V) ou Susceptible d'être vacant (indiquer SV)	Situations particulières à prendre en compte (nature et mode d'organisation des mi-temps par exemple...)